



Chiffres clés de l'économie de l'alcool en France

L'offre

La France est l'un des tout premiers producteurs de boissons alcoolisées dans le monde. Les vins, les cidres, les produits issus de moût de raisin et autres boissons anisées peuvent être considérés comme des productions traditionnelles. Plus récemment, la production française s'est étoffée des bières ou encore de whiskys.

Les sources de données sur les niveaux et l'évolution de production de ces produits proviennent des associations professionnelles. Ainsi, l'Organisation internationale de la vigne et du vin place la France comme le 3^e plus important producteur de vin dans le monde, derrière l'Espagne (2^e) et l'Italie (1^{er}), avec une production estimée en 2013 à plus de 42 000 millions d'hectolitres [65]. La France exporte sa production pour un peu plus de 7,8 milliards d'euros, et n'importe que 649 millions d'euros de vin contribuant sans nul doute de façon excédentaire à la balance commerciale. La Fédération française des spiritueux, qui regroupe 46 catégories de spiritueux (calvados, whisky, liqueur, marc, eau-de-vie...), fait état d'une production de 600 millions de litres en 2013 dont 426 sont exportés. En 2012, la France est le 8^e pays européen producteur de bière avec une production estimée à 18 millions d'hectolitres selon l'Association des brasseurs de France. Les exportations progressent ces dernières années pour atteindre un peu plus de 5 millions d'hectolitres en 2012.

Le secteur des boissons alcoolisées est indéniablement un pourvoyeur de dynamisme économique en termes d'exportations et d'emplois. Le chiffre d'affaires réalisé sur les exportations françaises de boissons alcoolisées s'élevait en 2011 à 11,45 milliards d'euros. Lorsque les ventes d'Airbus ne viennent pas modifier les résultats, les exportations d'alcool en France sont parmi les premiers contributeurs de la balance commerciale.

Concernant la taille du secteur en termes de nombre d'emplois, l'ensemble des associations professionnelles avance des estimations difficilement vérifiables. Certes, la production d'alcool occupe un nombre non négligeable d'individus, de la production au circuit de distribution en passant par le secteur des cafés-hôtels-restaurants. Il n'en reste pas moins qu'il y a certainement des doublons et imprécisions. Un rapport d'information sénatorial de 2002 sur l'avenir de la filière vitivinicole en France [24] faisait état de 800 000 personnes travaillant à plein-temps dans cette filière entendue au sens large (emplois directs et indirects). Les brasseurs de France avancent quant à eux 65 000 emplois directs et indirects en 2013. La Fédération française des spiritueux certifie que leur filière occupe 100 000 emplois directs et indirects. Un million de Français travailleraient de près ou de loin dans le secteur des boissons alcoolisées, soit environ 1 actif sur 26.

La demande

La demande intérieure française a nettement diminué ces 60 dernières années. La consommation d'alcool pur par Français âgé de 15 ans et plus et par an est passée de 26 litres en 1961 à 11,8 litres en 2012. Cette diminution des quantités consommées est le fait d'une forte décroissance de la consommation de vin alors que celle de la bière et des spiritueux reste stable [10, 71]. Plusieurs travaux au cours du temps ont interrogé cette diminution de la consommation de vin, soulignant tour à tour, l'augmentation de la qualité et du tirage des produits du vin et les modifications de mode de consommation - au domicile ou à l'extérieur - [13]. Il ressort que la part des dépenses des ménages en matière de boissons alcoolisées stagne ces dernières années autour de 15 à 16 milliards d'euros

annuels, elles avaient auparavant doublé entre 1959 et 2002 passant de 8 milliards d'euros à 15 (en euro 2005, voir Insee Consommation effective des ménages).

Prix et taxes sur l'alcool

Même si la demande intérieure semble moins forte aujourd'hui, les chiffres d'affaires de l'industrie restent importants, non seulement du fait des exportations mais aussi grâce à l'augmentation des prix. Selon l'Insee, le prix TTC d'un pack de six bouteilles de bière blonde (33 cl) a augmenté de 38 % entre 1992 et 2013, celui d'une bouteille d'apéritif anisé de 35 %, et celui d'une bouteille de whisky de 7 %. Le prix d'un demi de bière blonde a quant à lui augmenté de 33 % entre 2001 et 2013. Notons que dans le même temps, entre 1998 et 2013, l'indice des prix à la consommation augmentait d'un peu plus de 27 % signifiant que l'augmentation des prix des boissons alcoolisées a peu ou prou suivi l'inflation, voire pour le whisky s'en est nettement éloigné, faisant de ce produit un alcool relativement meilleur marché aujourd'hui qu'hier.

Les boissons alcoolisées sont une manne fiscale importante en France. En plus des taxes usuelles comme la TVA, les produits de l'alcool supportent des taxes spécifiques comme les droits sur les volumes consommés. En 2011, ces droits spécifiques s'élevaient à 3,24 milliards d'euros tandis que la TVA était de l'ordre de 2,73 milliards d'euros. Remarquons que cette recette fiscale est deux fois moindre que celle obtenue sur les produits du tabac, qui s'élève entre 11 et 13 milliards d'euros. Ce sont, comme le souligne Palle [71], les spiritueux qui supportent la plus grande part de cette recette fiscale avec 82 % du total, les bières contribuent à hauteur de 11 %, les vins à 4 %, le reste provenant de produits intermédiaires. ☹

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 61.

Christian Ben Lakhdar
HCSP, commission spécialisée Prévention, éducation et promotion de la santé, Université de Lille - Equippe